



Le Mans le 9 octobre 2024

Mesdames et Messieurs :

- Les dirigeants de Club
- Les responsables techniques des clubs

Objet : Recyclage juges GAM Niveaux 1 et 2

Madame, Monsieur,

La tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 marque le passage à une nouvelle Olympiade depuis septembre 2024. Par conséquent, un nouveau code de pointage masculin a été publié par la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG). Pour permettre la mise en application de ce nouveau code de pointage dès le mois de janvier, des recyclages de juges sont mis en place par la Fédération Française de gymnastique.

Ce **recyclage est obligatoire pour pouvoir officier en tant que juge** sur les plateaux de compétition et s'adresse à l'ensemble des juges N1 & N2 GAM diplômés lors de la saison 2023 - 2024 et avant.

Sont exemptés de recyclage l'ensemble des candidats en formation de juge GAM sur la saison 2024 - 2025.

Organisées conjointement par le département de la Sarthe et de la Mayenne, deux dates de recyclage sont proposées cette année. Les juges devront se recycler sur **UNE SEULE DATE**.

Recyclage des Juges N1 et N2 GAM		
	Session 1	Session 2
Date	Dimanche 10 novembre 2024	Dimanche 8 décembre 2024
Lieu	Maison de Quartier du Bourny Rue Salvador Allende – 53000 Laval	Maison départementale des sports 29, boulevard Saint-Michel – 72000 Le Mans
Horaires	10h – 12h	10h – 12h
Coût de la formation :	Gratuit	
Matériel nécessaire :	<ul style="list-style-type: none">- Carnet de Juge (s'il en possède un)- Nécessaires de prise de note- Programmes Nationaux (disponibles sur le site de la fédération)	

Merci de renvoyer la feuille d'inscription au comité départemental, par mail, avant le

Mercredi 25 octobre 2024

Veillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations sportives.

Président Comité départemental de la Sarthe

Pierre BIZERY